

# TARIFS 2019 – 2020

## SCOLARITÉS (par enfant) PARTIE FIXE (A)

		Mensuel sur 10 mois Prélèvement automatique	Annuel
JARDIN D'ENFANTS	Matinée seule	230 €	2 300 €
	Journée	325 €	3 250 €
CLASSES 1 à 5 (Primaire)		310 €	3 100 €
CLASSES 6 à 9 (Collège)		340 €	3 400 €
CLASSES 10 à 12 (Lycée)		370 €	3 700 €

## AJOUT DE LA PARTIE VARIABLE ANNUELLE (par famille) EN FONCTION DES REVENUS (B)

Selon la formule suivante :

$$\text{(Revenu Fiscal de Référence - 25 000€)} \times 2,5\%$$

avec un plancher à – 250 € et un plafond à 2 100 €

Montant à arrondir à l'euro inférieur.

⇒ **Merci d'utiliser la formule pour le calcul qui vous concerne.**

A titre d'exemples, selon cette formule, un revenu fiscal de référence compris entre 1 € et 15 000 € donnera une part variable de –250 € ; pour 25 000 € la part variable sera de 0 €, pour 50 000 € de 625 €, pour 75 000 € de 1 250 €, pour 100 000 € de 1 875 €, pour 109 000 € ou plus de 2 100 €, etc.

En cas de non présentation de l'avis d'imposition 2018 (concernant les revenus de l'année 2017), c'est le plafond de 2 100 € qui s'appliquera

## RÉDUCTION FRATRIE (C) :

Fratrie de 2 enfants inscrits : réduction totale de 1 200 €  
 Fratrie de 3 enfants inscrits : réduction totale de 2 700 €  
 (réduction additionnelle de 2 700 € par enfant supplémentaire inscrit)

## CANTINE (par enfant) AU FORFAIT (E)

		Mensuel sur 10 mois Prélèvement automatique	Annuel
JARDIN D'ENFANTS	3 jours	62 €	620 €
	4 jours	84 €	840 €
	5 jours	104 €	1 040 €
CLASSES 1 à 5	3 jours	72 €	720 €
	4 jours	97 €	970 €
	5 jours	120 €	1 200 €
CLASSES 6 à 9	5 jours	125 €	1 250 €
CLASSES 10 à 12	5 jours	128 €	1 280 €

**REPAS À L'UNITÉ** : vente carnet de 10 tickets : Jardin d'Enfants = 70 € / Primaire - Collège - Lycée = 82 €

**GARDERIE** : 5,00 € / heure ou forfait au trimestre → 504 € (1<sup>er</sup>) 360 € (2<sup>e</sup>) 432 € (3<sup>e</sup>)

**GROUPE PARENTS ENFANTS** : 17 € / séance ou forfait au trimestre → 190 € (1<sup>er</sup>) 163 € (2<sup>e</sup>) 136 € (3<sup>e</sup>)

## À L'INSCRIPTION :

- Droit d'inscription pour l'arrivée de la famille dans l'École, non remboursé en cas de désistement :

Jardin d'Enfants : 300 €, Primaire : 400 €, Collège : 500 €, Lycée : 600 €. En cas d'inscription d'une fratrie c'est le droit d'inscription le plus bas qui sera pris en compte.

- Frais de dossier par enfant pour toute première demande d'inscription, non remboursable : 50 €

- Acompte par enfant : 500 €